



V I L L E D E  
G E N È V E

**Communiqué de presse**  
**12 juin 2020**

## **Mariage pour toutes et tous : la Ville de Genève salue la décision historique du Conseil national**

**Engagé de longue date en matière de défenses des droits des personnes LGBTI, le Conseil administratif salue l'adoption par le Conseil national ce jeudi du projet dit « Mariage pour tous », dans sa version large. Il ne doute pas que le Conseil des Etats suivra la chambre basse. Il rappelle cependant qu'il s'agira pour les municipalités d'accompagner ce changement législatif important, notamment par des mesures de formation de leur personnel.**

La Ville de Genève s'engage depuis de nombreuses années contre les discriminations en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre et pour un meilleur accueil des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes (LGBTI) sur son territoire. En 2012, elle fut ainsi la première commune suisse à se doter, à la demande des associations, d'un poste de chargé de projets LGBTIQ. Depuis cette date, la Ville de Genève développe et soutient de nombreux projets visant à promouvoir une société durable, respectueuse de l'ensemble de ses concitoyennes et concitoyens, indépendamment de leur orientation sexuelle ou de leur identité et expression de genre.

### **Un changement indispensable**

Fidèle à ses engagements, la Ville de Genève a répondu favorablement à la consultation sur l'avant-projet relatif à l'initiative parlementaire « Mariage civil pour tous », soulignant la nécessité d'accorder les mêmes droits à tous les couples. Aujourd'hui, le Conseil administratif se félicite du vote historique du Conseil national, qui s'est exprimé à une très large majorité en faveur de l'ouverture du mariage civil aux couples de même sexe, dans sa version incluant l'accès à la procréation médicalement assistée pour les couples de femmes. En cas d'acceptation par le Conseil des Etats, la Suisse pourrait ainsi rattraper son retard sur les autres pays européens et faire enfin du mariage une institution pleinement égalitaire. Le peuple suisse s'est déjà exprimé à plusieurs reprises à une très large majorité en faveur de ce projet lors de différents sondages représentatifs.

### **La nécessité de former le personnel municipal**

La Ville de Genève rappelle cependant que cet important et nécessaire changement législatif devra s'accompagner dans les communes de mesures de formation spécifique du personnel des offices de l'Etat civil. Dans ce domaine, la Ville de Genève entend continuer à être exemplaire. Depuis plusieurs années, elle sensibilise en effet ses collaborateurs et collaboratrices à la question des diversités d'orientation sexuelle et affective ou d'expression et d'identité de genre, afin de créer un climat de travail inclusif et respectueux de tous et toutes. En parallèle, elle a mis en place des formations spécifiques du personnel en lien avec le public, à l'instar des cours dispensés aux agent-e-s de la Police municipale visant à améliorer la prise en charge des violences homophobes et transphobes.

#### *Contact presse :*

Madame Anne Bonvin Bonfanti  
Conseillère de direction en charge de la communication  
Tél. + 41 22 418 22 43  
Courriel: [anne.bonvin-bonfanti@ville-ge.ch](mailto:anne.bonvin-bonfanti@ville-ge.ch)